

Séance ordinaire du conseil municipal de Rivière-Héva, tenue lundi le 4 février 2019, à l'Édifice municipal de Rivière-Héva à compter de 19h30 sous la présidence de Monsieur Réjean Guay, maire, à laquelle sont présents :

Mesdames et Messieurs les conseillers suivants :

Ginette Noël  
Jean-Guy Lapierre  
Yvon Charette  
Chantal Thibault  
Charles Desrochers  
Rose-Anne Lévesque

Madame Nathalie Savard, directrice générale, est présente.

**2019-02-26                    Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et majoritairement résolu d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

**2019-02-27                    Adoption des procès-verbaux**

Il est proposé par madame la conseillère Rose-Anne Lévesque et majoritairement résolu d'adopter le procès-verbal de janvier 2019 tel que rédigé.

Adoptée

**2019-02-28                    Liste des comptes payés au cours du mois de janvier**

Il est proposé par madame la conseillère Chantal Thibault et majoritairement résolu d'accepter la liste des comptes payés au cours du mois de janvier au montant de 14 312.38\$\$ du chèque numéro C1910556 à C1910590.

Adoptée

**2019-02-29                    Liste des comptes à payer**

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et majoritairement résolu d'accepter la liste des comptes à payer au montant de 88 497.07\$ du chèque numéro C1910591 à C1910602.

Adoptée

**2019-02-30                    Dépôt des dépenses salariales**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Lapierre et majoritairement résolu d'accepter le dépôt des dépenses salariales tel que présenté.

Adoptée

**2019-02-31                    Correspondance**

Il est proposé par madame la conseillère Ginette Noël et majoritairement résolu d'accepter la correspondance telle que présentée.

Adoptée

**2019-02-32            Signes religieux**

Considérant les promesses de monsieur Legault lors de la dernière campagne électorale;

Considérant que, lors de votre campagne électorale, les signes religieux ne devaient pas être autorisés par les gens en position d'autorité;

Considérant que les crucifix existaient dans les écoles et les salles des conseils municipaux depuis des siècles;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Lapierre et majoritairement résolu d'envoyer une lettre à monsieur le Premier Ministre François Legault

Adoptée

**2019-02-33            Registre des armes à feu**

Il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et majoritairement résolu de demander au gouvernement d'abolir le registre des armes à feu et d'investir l'argent en santé mentale.

Adoptée

**2019-02-34            Regroupement des commissions scolaires**

Considérant que le conseil municipal de Rivière-Héva est contre le regroupement et l'abolition des commissions scolaires;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Rose-Anne Lévesque et majoritairement résolu de garder le statu quo.

Adoptée

**2019-02-35            Demande à Postes Canada pour des boîtes postales**

Il est proposé par madame la conseillère Ginette Noël et majoritairement résolu de demander l'autorisation à Postes Canada pour l'installation de boîtes postales sur le territoire.

Adoptée

**2019-02-36            Renouvellement de l'entente incendie avec la Ville de Malartic et autorisation des signatures**

Il est proposé par madame la conseillère Chantal Thibault et majoritairement résolu de renouveler l'entente incendie avec la Ville de Malartic au montant de 16 000\$ avec l'indexation annuelle telle qu'inscrite à l'entente. Monsieur le maire Réjean Guay et madame la directrice générale et secrétaire-trésorière Nathalie Savard sont autorisés à signer pour et au nom de la municipalité

Adoptée

**2019-02-37**            **CREAT – demande d’appui au projet d’installation de bornes électriques en Abitibi**

Il est proposé par madame la conseillère Rose-Anne Lévesque et majoritairement résolu d’appuyer moralement le CREAT pour le projet d’installation de bornes électriques en Abitibi.

Adoptée

**2019-02-38**            **Demande au MTQ pour un pont de la rue Principale à la rue des Quatre-Coins**

Il est proposé par madame la conseillère Chantal Thibault et majoritairement résolu de faire une demande d’autorisation au Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l’Électrification des transports l’autorisation pour installer un pont de la rue Principale au lot 2 998 222 et à la rue des Quatre-Coins.

Adoptée

**2019-02-39**            **Programme d’aide à la voirie locale (PAVL volet entretien du réseau local (ERL))**

**Attendu que** le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l’Électrification des transports a versé une compensation de 85 115\$ pour l’entretien du réseau routier local pour l’année civile 2018;

**Attendu que** les compensations distribuées à la Municipalité visent l’entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

Il est proposé par madame la conseillère Ginette Noël et résolu à l’unanimité des conseillers ;

Que la Municipalité de Rivière-Héva informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l’Électrification des transports de l’utilisation des compensations visant l’entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d’aide à la voirie locale

Adoptée

**2019-02-40**            **AFAT – achat d’arbres**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Lapierre et majoritairement résolu d’acheter des arbres de l’Association forestière pour l’activité du mois de mai et d’en faire la plantation sur les terrains de la municipalité.

Adoptée

**2019-02-41**            **Démission d’Anik Trépanier à titre de pompier**

Il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et majoritairement résolu d’accepter la démission de madame Anik Trépanier à titre de pompier.

Adopté

**2019-02-42            Inscription Officier non-urbain – Jonathan Veilleux**

Il est proposé par madame la conseillère Chantal Thibault et majoritairement résolu d'inscrire M Jonathan Veilleux à la formation d'officier non-urbain qui sera offerte par le service des incendies de Rouyn-Noranda.

Adoptée

**2019-02-43            Manteau pour les pompiers – déduit sur la paie maximum 4 mois**

Considérant l'initiative de certains pompiers désirant se procurer des manteaux avec leur identification personnelle;

Il est proposé par madame la conseillère Rose-Anne Lévesque et majoritairement résolu d'autoriser les pompiers intéressés à se procurer un manteau 4 saisons, qu'ils pourront payer avec leur rémunération sur une période de 4 mois. Advenant un solde après 4 mois, le pompier concerné devra l'assumer autrement que sa rémunération de pompier.

Adoptée

**2019-02-44            Manteaux pour les employés – identification municipale**

Considérant que les employés doivent parfois se déplacer sur le territoire pour différents dossiers;

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et majoritairement résolu de faire l'achat de 8 manteaux 4 saisons pour les employés. Leur titre et leur nom y seront inscrits ainsi que le logo de la municipalité.

Adoptée

**Réseau d'information municipale**

Le conseil n'adhère pas à cette information

**Demande d'appui au Pacte rural pour un abri dans le Sentier de la Nature**

Le sujet est reporté à la séance de mars

**2019-02-45            Chevaliers de Colomb – tournoi de pêche 2 mars (500\$)**

Il est proposé par madame la conseillère Ginette Noël et majoritairement résolu de contribuer pour la somme de 500\$ pour le financement du tournoi de pêche des Chevaliers de Colomb de Rivière-Héva.

Adoptée

**2019-02-46            Croix-Rouge – renouvellement de l'entente de services aux sinistrés pour les trois prochaines années et avis de contribution de 248.71\$**

Il est proposé par madame la conseillère Rose-Anne Lévesque et majoritairement résolu de renouveler l'entente de services aux sinistrés de la Croix-Rouge pour les trois prochaines années et contribuer pour la somme de 248.71\$.

Adoptée

**2019-02-47            Résolution pour la Calèche**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Lapierre et unanimement résolu que la Municipalité de Rivière-Héva contribue au Transport Adapté pour l'année 2019.

Adoptée

**2019-02-48            Formation en traitement de l'eau – M Antonio Leblanc**

Il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et majoritairement résolu que M Antonio Leblanc assiste à la formation L'eau et les infrastructures municipales. Le coût d'inscription est de 245\$ et sera à l'Hôtel Forestel le 27 février de 8h30 à 16h30.

Adoptée

**2019-02-49            Modalités de l'Entente Canada-Québec relative au Fonds de la taxe sur l'essence pour l'horizon 2019-2023**

Attendu que le gouvernement fédéral a révisé les catégories de projets admissibles au Fonds de la taxe sur l'essence et exclut certains projets municipaux tels que les hôtels de ville, les casernes de pompiers, les garages municipaux et les entrepôts;

Attendu que l'ensemble de ces travaux étaient admissibles dans la première entente qui s'est terminée le 31 décembre 2018;

Attendu que cette décision ne reconnaît pas la compétence des gouvernements de proximité que sont les municipalités québécoises à planifier et décider des travaux de construction et d'amélioration des équipements de leur communauté;

Attendu que les municipalités sont les gouvernements les mieux placés pour prioriser les travaux de leur communauté;

Attendu que plusieurs projets de municipalités québécoises sont remis en question en raison de la décision du gouvernement fédéral;

Attendu que plusieurs municipalités du Québec qui ne sont pas dotées d'infrastructures tel un réseau d'aqueduc et d'égoût ne pourront utiliser leur enveloppe réservée parce que les projets qu'elles avaient planifiés ne sont plus acceptés;

Attendu qu'il y a lieu de demander au gouvernement fédéral de revenir sur sa décision et de réintroduire les bâtiments municipaux dans la liste des projets admissibles;

Attendu qu'il y a lieu de demander au gouvernement fédéral d'ajouter des infrastructures importantes comme les ouvrages de rétention dans cette même liste;

Attendu qu'il y a lieu de demander au gouvernement fédéral de rendre admissibles les dépenses liées aux travaux « en régie », c'est-à-dire le coût des employés municipaux assignés à un projet;

Attendu que le gouvernement du Québec est intervenu à plusieurs reprises pour demander au gouvernement fédéral de revoir sa position;

Attendu que le président de la Fédération québécoise des municipalités (FQM), M. Jacques Demers, est intervenu auprès du gouvernement fédéral, notamment par une lettre le 22 janvier 2019;

Attendu que la FQM a demandé à ses membres d'intervenir auprès du ministre fédéral de l'Infrastructure et des Collectivités, l'honorable François-Philippe Champagne, et du député fédéral de notre circonscription pour demander au gouvernement fédéral de revoir sa position;

Il est proposé par madame la conseillère Ginette Noël et majoritairement résolu :

D'appuyer la Fédération québécoise des municipalités (FQM) dans sa démarche auprès du gouvernement fédéral pour lui demander de revoir sa position dans les catégories de projets admissibles au Fonds de la taxe sur l'essence afin d'inclure les bâtiments municipaux, les ouvrages de rétention et de rendre également admissibles le coût des employés municipaux assignés à un projet.

De transmettre copie de cette résolution au ministre fédéral de l'Infrastructure et des Collectivités, l'honorable François-Philippe Champagne, à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec, M<sup>me</sup> Andrée Laforest, au député ou à la députée fédéral(e) de notre circonscription et au président de la Fédération québécoise des municipalités, M. Jacques Demers.

De transmettre copie de cette résolution à la présidente de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) et mairesse de Magog, M<sup>me</sup> Vicky-May Hamm, pour appui.

Adoptée

**2019-02-50                    Mandater un notaire pour l'acquisition de terrain pour le tracé de la route 117**

Il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et majoritairement résolu de mandater l'étude de Me Paul Hallé, soit Me Anabelle Bégin pour le dossier du tracé de la route 117.

Tous les honoraires et débours du notaire seront acquittés par le ministre des Transports.

Adoptée

**DIVERS**

**Compte rendu des dossiers des élus**

Chacun des élus informe les citoyens présents de leurs dossiers respectifs

**QUESTIONS DU PUBLIC**

Le conseil a su répondre aux questions

**2019-02-51**                      **Levée**

À 20h11, il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et majoritairement résolu que la séance soit et est levée.

Adoptée

---

Nathalie Savard  
Directrice générale  
Secrétaire-trésorière

---

Réjean Guay  
Maire